

L'intimité dévoyée des ménages : le cas de *La Femme infidèle* de Rétif de La Bretonne

C'est au cours du dix-huitième siècle et plus particulièrement à partir de 1760 que l'adjectif *intime* – qui désignait jusqu'alors une *relation* privilégiée avec autrui – se met à impliquer un *sentiment* intérieur, une *conscience* propre au sujet¹. Le succès de la forme épistolaire apparaît étroitement lié à ce processus, dont ce type d'écriture constitue un creuset particulièrement fécond. La relation amoureuse, dans laquelle l'épistolière², à la suite de la Religieuse portugaise, expérimente jusqu'au vertige ses désirs et ses contradictions, se forge d'abord contre l'institution matrimoniale mais, dans les dernières années de l'Ancien-Régime, elle s'y coule ou du moins tente de l'investir comme l'ont montré Anne Verjus et Denise Davidson dans un essai récent intitulé *Le Roman conjugal*³. Le corpus sur lequel ont travaillé ces deux historiennes pour cerner la conception de la conjugalité qui tend à s'imposer à la veille de la Révolution est un corpus épistolaire qui relève pour partie de l'archive – un fonds privé de 1250 lettres émanant de deux couples de notables lyonnais – pour l'autre de la fiction romanesque avec trois courtes œuvres publiées en 1784 : *Le Mari sentimental* de Samuel de Constant de Rebecque, les *Lettres de Mistriss Henley* d'Isabelle de Charrière et une *Justification de M. Henley* parue sans nom d'auteur⁴. Parfois euphoriques, souvent dysphoriques, ces correspondances, réelles ou fictives, témoignent bien d'attentes nouvelles à l'égard de l'union conjugale qui devient le lieu où se jouent désormais l'équilibre et la reconnaissance de l'individu.

Publiée en 1786, *La Femme infidèle* de Rétif de La Bretonne semble relever de cette même problématique : le choix de la forme épistolaire, les réflexions sur le mariage que suscitent les déboires conjugaux de Jeandevert, la mort finale de celui-ci et jusqu'à la réception ambivalente dont ce roman fut l'objet le rapprochent des œuvres étudiées par Anne Verjus et Denise Davidson. Nous voudrions ainsi, à partir de ce texte d'inspiration autobiographique, interroger la notion d'intimité conjugale qui se met en place dans ces années 1780 en nous demandant d'abord sur quels présupposés moraux s'appuie la condamnation de la « femme infidèle », en nous penchant ensuite sur les facteurs qui ont, d'emblée, gêné, voire choqué une partie des lecteurs de l'œuvre rétiviennne et en nous intéressant enfin aux modalités du discours sur l'intimité conjugale que celle-ci propose.

1. Une satire au service du conjugalisme

La Femme infidèle se présente comme une œuvre moralisatrice fondée sur la mise en scène d'un contre-exemple, la femme Jeandevert, dont la duplicité et le pouvoir de nuisance se dévoilent au fil d'une volumineuse correspondance polyphonique qui s'ouvre alors que la

¹ Voir Véronique Montémont, « Dans la jungle de l'intime : enquête lexicographique et lexicométrique (1606-2008), dans Anne Coudreuse et Françoise Simonet-Tenant (dir.), *Pour une histoire de l'intime et de ses variations*, Paris, L'Harmattan, 2009, p. 18-38.

² Voir les *Treize Lettres d'une dame à un cavalier* (1669) de Boursault ou les *Lettres de la Marquise de M**** au Comte de R***** (1732) de Crébillon fils.

³ Anne Verjus et Denise Davidson, *Le Roman conjugal. Chroniques de la vie familiale à l'époque de la Révolution*, Paris, Champ-Vallon, 2011, 305 p.

⁴ Les trois ouvrages ont été publiés en un seul volume l'année suivante : voir Samuel de Constant de Rebecque, *Le Mari sentimental ou le Mariage comme il y en a quelques-uns suivi des Lettres de Mistriss Henley, publiées par son amie, Mde de C**** de Z**** ; et de la justification de M. Henley, adressée à l'amie de sa femme*, Genève et Paris, Buisson, 1785, 360 p. Les *Lettres de mistriss Henley* de Madame de Charrière ont été rééditées par Raymond Trousson dans *Romans de femmes du XVIII^e siècle*, Paris, Robert Laffont, Bouquins, 1996, p. 353-374.

protagoniste est adolescente et se clôt à sa mort, au seuil de la vieillesse. La satire rétienne repose sur des présupposés idéologiques partiellement explicités dans le texte lui-même grâce aux commentaires de l'éditeur fictif, Maribert-Courtenay, et des autres personnages. En dépit de la radicalité des conclusions de l'éditeur – étonnement proches des positions d'Arnolphe dans *L'École des femmes*⁵ – ces présupposés ne trahissent nullement un discours obsolète ou marginal. Ils relèvent en effet de ce que, dans un autre essai⁶, Anne Verjus nomme le « conjugalisme », modèle qui se met en place à la veille de la Révolution « comme une manière d'organiser idéalement la relation conjugale, de penser le couple comme une unité indivisible, homogène d'intérêts économiques et d'opinions politiques ; une unité de vie tant matérielle qu'immatérielle »⁷. « Le postulat du conjugalisme, précise Anne Verjus, est celui d'un acquiescement des époux aux mêmes objectifs du fait de leur appartenance à l'unité conjugale indivisible, non individualisée, où les conflits sont supposés solubles grâce à l'autorité de l'un et à la soumission volontaire de l'autre »⁸. Ce modèle, qui englobe toutes les dimensions – affective, familiale, sociale, économique et politique - de la vie du couple marié, se voit illustré dès 1761 par Rousseau décrivant Monsieur et Madame de Wolmar comme les partenaires complémentaires assurant le fonctionnement harmonieux de la communauté de Clarens⁹. Son succès dans les milieux bourgeois sera consacré par les législateurs révolutionnaires qui feront de la « famille naturelle » la source de l'autorité du citoyen, époux et père¹⁰, sans doute parce qu'il rejoint une réalité similaire identifiée par Arlette Farge dans les milieux populaires urbains, et particulièrement dans celui des petits artisans qui travaillent en couple. En effet, les immeubles parisiens, surpeuplés et mal insonorisés, ne ménagent guère de délimitation entre le public et le privé : les couples y vivent « sans confort et presque sans intimité »¹¹, tant le regard d'autrui s'immisce en permanence dans des espaces qui « communiquent, s'ouvrent, donnent les uns sur les autres et ne protègent pas »¹². Dans ce contexte, la solidarité du couple permet de préserver l'honneur et la réputation du ménage et de la famille : c'est un élément de stabilité fondamental qui favorise sa pérennité. Chez ces couples d'ouvriers et de petits artisans comme chez les couples de notables, « l'entente sexuelle et affective, note Arlette Farge, se loge au sein d'un établissement social et

⁵ « Monsieur le philosophe, tâchez de rendre les femmes savantes, et vous verrez si elles auront des vertus douces ! Ces vertus tiennent plus qu'on ne croit à l'ignorance, à une sorte d'obscurité mentale... » affirme Maribert-Courtenay dans sa préface. Restif de La Bretonne, *La Femme infidèle*, édition établie par Daniel Baruch, Paris, Robert Laffont, Bouquins, 2002, tome 2, p. 184-185.

⁶ Anne Verjus, *Le bon Mari. Une histoire politique des hommes et des femmes à l'époque révolutionnaires*, Paris, Fayard, 2010, 390 p.

⁷ *Idem*, p. 26.

⁸ *Idem*, p. 37.

⁹ La complémentarité des conjoints mariés est ainsi défendue par Julie qui « soutient que de l'amour ni de l'union conjugale ne résulte point le commerce continuel des deux sexes. Selon elle la femme et le mari sont bien destinés à vivre ensemble, mais non pas de la même manière ; ils doivent agir de concert sans faire les mêmes choses. La vie qui charmerait l'un serait, dit-elle, insupportable à l'autre ; les inclinations que leur donne la nature sont aussi diverses que les fonctions qu'elle leur impose ; leurs amusements ne diffèrent pas moins que leurs devoirs ; en un mot, tous deux concourent au bonheur commun par des chemins différents et ce partage de travaux et de soin est le plus fort lien de leur union. » Jean-Jacques Rousseau, *La Nouvelle Héloïse*, 1761, Quatrième partie, Lettre X, Paris, Gallimard, Folio classique, 1993, tome II, p. 64.

¹⁰ Anne Verjus, *Le bon Mari*, *op. cit.*, p. 332-333.

¹¹ Arlette Farge, *La Vie fragile. Violence, pouvoirs et solidarités à Paris au XVIIIe siècle*, Paris, Hachette, Point Histoire, 1986, p. 17.

¹² *Idem*, p. 28.

économique : l'entente et l'honnêteté contribuent largement au maintien d'une relative stabilité économique »¹³.

Plus que le vieux modèle patriarcal d'obédience chrétienne, cette conception du couple sous-tend l'ensemble du propos de Rétif et justifie la critique qu'il fait de la « femme infidèle ». C'est l'idéal qu'exprime naïvement Jeandeverd dans la première lettre qu'il adresse à sa future épouse pour la demander en mariage :

[...] on vous dit laborieuse, entendue, économe : ces qualités sont précieuses dans l'extrême médiocrité qui doit être mon sort le reste de ma vie. Je vous trouve aimable, sans vous trouver jolie ; ainsi j'espère que vous me rendrez heureux ; comme de mon côté je me propose de remplir tous mes devoirs. Je vous puis assurer que je ne suis ni joueur, ni gourmand, ni fainéant, ni porté pour le vin. Je suis vif, sans être brutal ; vous me paraissez douce ; nos caractères s'accorderont. Une personne m'a dit que votre travail faisait subsister votre mère pendant l'arrangement de ses affaires ; j'y joindrai le mien ; nous nous réunirons pour adoucir la perte qu'elle a faite. Je me propose d'être votre mari et son gendre.¹⁴

La jeune femme semble entrer dans les projets de celui qu'elle surnomme « l'Ours », lorsqu'elle récite à son beau-père son petit catéchisme conjugal :

Dans le mariage, deux époux aussi bien unis que nous le sommes, ne sont pas deux êtres, mais un seul : les pensées de l'un appartiennent à l'autre ; tout est commun. Je n'aurai jamais d'autre volonté que celle de mon mari ; j'imiterai en cela l'exemple que j'ai eu durant huit jours, et que je me meurs d'envie d'avoir encore.¹⁵

En réalité, la femme Jeandeverd va contrevenir systématiquement à toutes les obligations d'un état qu'elle n'a adopté que pour échapper à la tutelle de sa mère, se signalant par une série d'entorses de plus en plus graves et impudentes à la morale conjugale.

Mauvaise épouse, elle l'est d'abord, comme l'annonce le titre du roman, du fait de son libertinage effréné et de ses suites : telle la Désirée du *Coeurvolant* du *Ménage parisien*, elle n'existe que dans la conquête amoureuse et la séduction est la grande affaire de sa vie. Avide de plaisirs charnels, elle multiplie les amants et gratifie son mari des fruits de son adultère, sauf quand les apparences ne peuvent être préservées¹⁶. Dans une lettre si choquante que l'éditeur prétend en avoir supprimé une partie, elle avoue à son « Ours », père de quatre filles dont deux ont survécu, qu'elle ne l'a épousé que parce qu'elle était enceinte d'un autre¹⁷ et conclut cruellement :

Vous voyez que vous n'avez jamais été père. C'est une vérité dont, avec un peu de réflexion, vous ne pouvez douter.¹⁸

De fait, les torts de la femme Jeandeverd sont aggravés par l'indifférence totale qu'elle manifeste à l'égard des aspirations légitimes de son mari : elle se vante d'avoir su, par d'incessantes scènes et d'humiliantes confidences, le « mater »¹⁹ au point qu'il aspire à ce qu'elle prenne des amants et le laisse tranquille, n'hésite pas à lui transmettre une maladie

¹³ *Idem*, p. 55.

¹⁴ Restif de La Bretonne, *La Femme infidèle*, éd. cit., p. 196-197.

¹⁵ *Idem*, p. 202.

¹⁶ Voir *idem*, p. 202, 227, 230, 248, 274, 284.

¹⁷ *Idem*, p. 327.

¹⁸ *Idem*, p. 331.

¹⁹ *Idem*, p. 256.

vénérienne lorsqu'il s'agit de rétablir sa propre réputation²⁰ et ne le nourrit même pas correctement, notamment parce qu'elle prélève sur l'argent du ménage la pension de son plus jeune fils illégitime, qu'elle cache chez une nourrice à Joigny.

Car non seulement la femme Jeandevert déroge aux obligations familiales et affectives inhérentes à son statut matrimonial mais elle s'avère également dépensière à l'excès, échouant dans toutes ses entreprises professionnelles, dévorant en quelques mois l'héritage de ses beaux-parents, laissant son mari payer ses dettes, vivant en prédatrice à ses dépens. Dans l'indignation et le mépris qu'un tel comportement suscite chez Jeandevert – « Oh ! qu'une femme dissipatrice est un être odieux ! Elle n'est pas femme ; car la femme est essentiellement ménagère ; elle est un monstre, sans propriété, sans utilité dans le monde. »²¹ – se manifeste clairement l'influence de cette conception économique du mariage comme union productive qui se retrouve à tous les niveaux du tiers-état : plus de la moitié des lettres échangées entre Antoine Morand de Jouffey et sa femme Magdeleine, l'un des couples de notables lyonnais dont Anne Verjus et Denise Davidson ont étudié la correspondance est ainsi consacrée à leurs « affaires »²² ; quant aux scènes qui éclatent entre Montjean, auteur d'une longue déposition analysée par Arlette Farge, et son épouse, elles sont généralement liées à des considérations économiques, cet artisan en modes n'admettant pas que sa femme prétende se dérober à son travail d'ouvrière et dilapide pour ses plaisirs l'argent du ménage²³.

Le dernier type de grief qui pèse sur la « femme infidèle » telle que Rétif la dépeint est également fort grave car il touche à la maternité or la reproduction et l'éducation des enfants sont une légitimation sociale et politique majeure du couple à la fin du XVIII^e siècle. Non seulement cette malheureuse femme Jeandevert engendre presque une dizaine d'enfants adultérins mais elle s'avère incapable d'en prendre soin et de les éduquer correctement : aucun de ces enfants ne sera allaité par leur mère qui s'en débarrasse au plus vite même lorsqu'elle ne travaille pas²⁴, confiant même deux couples de jumeaux – non sans regrets, il est vrai²⁵ – aux enfants trouvés. A ce niveau également, les conséquences du libertinage maternel sont dramatiques puisque celui-ci prive une partie des enfants de foyer – la femme Jeandevert ne pouvant pousser l'audace jusqu'à introduire dans le domicile conjugal des enfants qu'elle a conçus lors de ses tournées commerciales ou de ses établissements en province et dont son époux ne peut absolument pas être le père – et aussi parce qu'il compromet leur santé, les deux premiers jumeaux semblant contaminés par la maladie vénérienne dont souffre leur génitrice. Jugée « incapable d'élever la jeunesse »²⁶ en dépit de ses prétentions à fonder à Joigny une petite pension d'éducation, elle s'avère même inapte à protéger sa progéniture, qu'elle expose par égoïsme ou par ressentiment aux périls les plus graves. Son aînée, Ingénue, en fera particulièrement les frais, puisque c'est sa mère qui encourage son mariage avec un autre monstre, L'Echiné, alors même que son père s'y oppose : « cette marâtre, explique Jeandevert, vit un moyen de faire le malheur de ma fille, et

²⁰ *Idem*, p. 296-297.

²¹ *Idem*, p. 340.

²² Anne Verjus et Denise Davidson, *Le Roman conjugal*, *op. cit.*, p. 135.

²³ Cette déposition présumée, datée de 1775, s'intitule « Détail de tout ce qu'il s'est passé depuis mars 1774 ». Voir Arlette Farge, *La Vie fragile*, *op. cit.*, p. 101 et sq.

²⁴ Il était courant que les femmes confient leurs bébés à des nourrices lorsque leur travail, en ville notamment, était nécessaire à la survie économique du ménage. Ces nourrices, payées une misère, représentaient un manque à gagner préférable pour ces couples d'ouvriers ou de petits artisans.

²⁵ Restif de La Bretonne, *La Femme infidèle*, *ed. cit.*, p. 358. Jeandevert soupçonne ici sa femme d'avoir espéré sa mort pour pouvoir reprendre ses jumeaux placés aux Enfants trouvés.

²⁶ *Idem*, p. 395.

elle le saisit »²⁷. Le double témoignage d'Ingénue et de son père, qui, annonçant *Ingénue Saxancour*, constitue l'essentiel de la quatrième partie du roman, prouve qu'elle a réussi au-delà de toute espérance.

Ce réquisitoire contre celle qui fut « une mauvaise fille, une mauvaise épouse, et [...] une mauvaise mère »²⁸ est porté par la plainte du mari trompé dans ses attentes, lésé dans ses intérêts, et dont la prééminence naturelle dans le couple a été constamment niée. La mise en évidence des avanies subies, de plus en plus graves, est ponctuée de reproches dignes²⁹, d'accents pathétiques³⁰ puis désespérés, suivis de violentes explosions de colère :

Je compris alors toute l'horreur de mon sort : ce ne sont pas ces grands malheurs, sujets de drames larmoyants, qui empoisonnent notre vie ; ce sont mille petites peines, mille petits malaises, mille privations, cent mille souffrances répétées, communes, secrètes, mais dont rien ne dédommage ; au lieu que les grandes peines, les grandes douleurs morales, suées de tout le monde, portent presque toujours leur dédommagement avec elles.³¹

Dans cette révolte indignée d'un mari présenté par l'éditeur du roman comme trop complaisant, on retrouve la certitude du bon droit bafoué, commune à tous les époux, fictifs ou réels, accablés à la même époque d'une femme frivole et coquette. La mort du conjoint déshonoré publiquement et/ou intimement humilié par le refus de sa femme d'endosser son rôle d'honnête moitié, répondant aux désirs et épousant les intérêts maritaux, constitue la preuve tangible de la gravité du préjudice subi. Monsieur Bompré, le « mari sentimental » mis en scène par Samuel de Constant de Rebecque, vieux garçon ayant échoué à réaliser son rêve de fusion conjugale, empêtré dans « une suite de contradictions, de gêne et d'ennui »³² sombre ainsi dans la mélancolie et laisse entendre qu'il mettra fin à ses jours. De même, Jeandevert finit-il par « invoque[r] la mort »³³ et s'éteint à la fin du roman comme si, à force de le dépouiller progressivement de toutes ses prérogatives maritales, sa femme l'avait finalement vidé de toute substance et de toute énergie vitale.

2. L'honneur perdu des Jeandevert

Si la plainte du mari est présente dans *La Femme infidèle*, ce n'est toutefois qu'en contrepoint d'un discours envahissant : celui de la femme Jeandevert, dont les prétentions littéraires justifient le choix d'un recueil épistolaire. Révélatrice de la perversion de l'épouse, la lettre se fait alors pièce à conviction : si l'auteur dit avoir hésité entre trois titres – « La femme infidèle ou la femme lettrée ou la femme monstre »³⁴ – c'est que ces deux premières identités fusionnent pour lui dans la figure du monstre : être moralement dénaturé mais surtout être à l'identité problématique, constitué par l'accumulation d'éléments disparates, être chimérique, incapable de s'incarner dans la réalité quotidienne et d'en assumer les

²⁷ *Idem*, p. 347.

²⁸ « Votre mère m'enjoint de vous écrire que vous êtes une mauvaise fille, une mauvaise épouse, et que vous serez une mauvaise mère, à moins que vous ne changiez du tout au tout. » *Idem*, p. 217.

²⁹ Voir *idem*, p. 229 où la dignité de Jeandevert force l'admiration de sir Johnson.

³⁰ « Hélas ! j'ignorais alors que je serais aussi malheureux que je le suis devenu ! j'ignorais que je serais avili, déshonoré... Oui, mon déshonneur m'étonne ! Par quels degrés j'y suis descendu ! comme les passions d'une femme... m'ont précipité dans un gouffre de fange !... Je pleure quelquefois amèrement ! », *Idem*, p. 276-277 – voir aussi p. 286.

³¹ *Idem*, p. 344.

³² Samuel de Constant de Rebecque, *Le Mari sentimental*, *op. cit.*, p. 219.

³³ Restif de La Bretonne, *La Femme infidèle*, *éd. cit.*, p. 458.

³⁴ *Idem*, p. 183.

responsabilités. De fait, la femme Jeandever, piètre auteur, incapable de rien terminer³⁵, excelle dans la pratique épistolaire à la manière d'une comédienne, changeant de rôle en fonction du destinataire, toute au plaisir de la séduction et de la manipulation qu'entretiennent de brillants pastiches. Tour à tour sentimentale et enjouée, libertine et dévote, cynique et vertueuse, elle échappe de manière essentielle au projet philosophique et social qu'incarne le conjugalisme.

Cette dénonciation de l'épouse « lettrée » permet de réactiver le *topos* fondateur du roman épistolaire, la fiction du non-fictif surgissant d'emblée sous la plume de Maribert-Courtenay :

Un écrivain connu, mon compatriote, a peint dans ses ouvrages, la vie commune, et non la vie chimérique et romancière, je déclare que je veux en faire autant, en rapportant les véritables lettres, que j'ai sous la main, c'est-à-dire leur historique seulement : car j'en supprime, et il en est de perdues, que je rétablis de mémoire, les ayant lues, ou entendu lire. L'utilité est mon premier but ; rien d'utile que le vrai ; le second est la justification d'un ami : j'en avertis mes lecteurs, afin qu'ils voient tout d'un coup le motif de mon ouvrage.³⁶

Mais le *topos* légitimant la satire de mœurs s'avère problématique dans la mesure où tout porte à croire que Rétif a en partie exploité des documents véritables pour écrire son œuvre³⁷. Dans *Monsieur Nicolas*, l'auteur revient sur les circonstances de composition et de parution de ce qu'il présente comme « un facton par lettres contre Agnès L., Scaturin, Naireson, Milpournil, L'Echiné, en présence de Bultel-Dumont et du jeune La Reynière... » : il s'agit pour lui de régler ses comptes avec sa femme et avec les amis qui l'ont « trahi » en prêtant une oreille complaisante aux calomnies de celle-ci, principalement Joseph Joubert (Naireson) et Louis de Fontanes (Scaturin). Grâce à son roman, il entend dénoncer les agissements de son épouse, réfuter ses calomnies et confondre les « traîtres » qu'elle a réussi à suborner grâce à ses talents de comédienne³⁸. Présenté comme un « facton », c'est-à-dire une « exposition du fait d'un procès, & des raisons d'une des parties »³⁹, le recueil épistolaire apparaît bien comme une déposition, à l'instar du *Cri d'un honnête homme qui se croit fondé en droit naturel et divin à répudier sa femme* publié en 1768 par Philibert, prêtre royal de Landau ou du « Détail de tout ce qu'il s'est passé depuis mars 1774 », exhumé par Arlette Farge.

Comme Philibert et Montjean, Rétif accumule des preuves à charge contre sa femme tout en tâchant de faire valoir sa bonne volonté et sa patience. En effet, les accusations portées contre la femme Jeandever sont très graves – notamment celle d'avoir introduit dans le ménage des enfants adultérins – et de nature à justifier un enfermement de la « femme infidèle »⁴⁰, conforme au droit de l'époque et surtout pratiqué lorsque la faute prend un

³⁵ L'édition originale de *La Femme infidèle*, disponible dans le reprint Slatkine, comportait en effet de nombreuses pièces inachevées présentées comme des « essais » littéraires de la femme Jeandever. Comme Rétif le précise dans « Mes Ouvrages », il s'agit en réalité surtout d'ébauches dues à l'auteur lui-même qui prête ainsi à son personnage ses propres rebuts. Sur cette question, voir Pierre Testud, *Rétif de La Bretonne et la création littéraire*, Genève, Droz, 1977, p. 665-666.

³⁶ Restif de La Bretonne, *La Femme infidèle*, éd. cit., p. 183.

³⁷ Il le prétend dans « Mes Ouvrages » : « Le contenu de cet ouvrage est original : il est composé non seulement des lettres conservées, mais encore de celles que j'ai pu rétablir de mémoire. » Rétif de La Bretonne, *Monsieur Nicolas*, édition établie par Pierre Testud, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1989, tome II, p. 986.

³⁸ Voir Restif de La Bretonne, *La Femme infidèle*, p. 341 et 376.

³⁹ *Dictionnaire de l'Académie*, édition de 1762, article « Factum ».

⁴⁰ Cet enfermement est craint par la femme Jeandever – « Je soupçonne qu'il médite quelque trahison, et que son but est de me faire enfermer... ». Restif de La Bretonne, *La Femme infidèle*, p. 290. Il l'est aussi par la femme Montjean. Voir Arlette Farge, *La Vie fragile*, op. cit., p. 111.

caractère scandaleux qui menace « d'émouvoir » le voisinage »⁴¹. Selon Arlette Farge, c'est là une condition décisive pour que la police donne suite aux nombreuses plaintes qu'elle reçoit. Or Rétif insiste sur le caractère scandaleux de la conduite de la femme Jeandevert en publiant des lettres supposées de proches choqués par son immoralité publique⁴² mais il insiste aussi sur le souci constant de son alter ego d'étouffer et de prévenir le désordre, notamment en reprenant son épouse à son domicile après ses multiples « fugues »⁴³. Sans présumer des écarts scandaleux que Rétif lui-même avait peut-être à cacher, cette modération était encouragée par le droit, si l'on en croit l'article « Mari » du *Répertoire universel et raisonné de jurisprudence* de Guyot, publié en 1785. Selon Guyot, en effet, il est de la responsabilité du mari de tâcher d'étouffer le désordre de sa femme et d'en limiter les conséquences : la demande d'enfermement ne doit survenir qu'en dernier recours d'autant que le préjudice moral en rejaillira sur lui et sur toute la famille⁴⁴.

Mesure d'intimidation se substituant – prudemment ? – à la démarche judiciaire en vertu d'une tactique presque systématique chez Rétif à partir de cette époque⁴⁵, *La Femme infidèle* relève en réalité de la satire personnelle ou du libelle diffamatoire, genre unanimement décrié⁴⁶ et interdit par la loi. Pour obtenir la permission tacite, l'argument de la satire générale et le dispositif narratif, déléguant à Maribert-Courtenay le rôle d'éditeur, rebaptisant le protagoniste *Jeandevert* et le faisant mourir, ainsi que sa femme, à la fin du roman ne suffirent pas et Rétif dut, à la demande du censeur Blin de Saint-Maur, substituer des anagrammes ou des astéronymes à tous les noms propres ainsi qu'aux titres d'ouvrages⁴⁷. Ceux-ci, en effet, confirmaient par trop la nature véritable du texte et permettaient d'établir sans ambiguïté l'identité des deux personnages principaux, les œuvres de Rétif se trouvant explicitement attribuées à Jeandevert⁴⁸. Malgré ces précautions, l'œuvre suscita à sa parution, le malaise d'une partie de ses lecteurs : le censeur Toustain-Richebourg, ami de Rétif, écrit à Grimod de La Reynière, au sujet de *La Femme infidèle*, où il apparaît brièvement sous le nom de M. de Stable : « Vous sentirez ce qui m'en fâche »⁴⁹. La lettre indignée que Milran, ancien admirateur de Rétif mis en scène dans le roman sous le nom de Milpourmil, adresse à l'auteur à la même époque précise les raisons de cette réticence :

⁴¹ *Idem*, p. 96. Arlette Farge explique également que les demandes d'enfermement visent principalement les femmes.

⁴² « Sa belle-sœur est furieuse contre elle, sans que je sache clairement pourquoi : j'entends seulement, qu'elle lui reproche de l'indécence et du scandale. Il est vrai que j'ai peu connu de femme aussi scandaleuse ! Elle ne sait rien couvrir, que si maladroitement, qu'on devine toujours au-delà de la vérité. On assure qu'elle couche dans la même chambre que son marchand ». Restif de La Bretonne, *La Femme infidèle*, p. 272.

⁴³ *Idem*, p. 291 et 342.

⁴⁴ Guyot, *Répertoire universel et raisonné de jurisprudence civile, criminelle, canonique et bénéficiaire*, Nouvelle édition corrigée et augmentée, Paris, Visse, 1785, tome XI, p. 335.

⁴⁵ *Ingénue Saxancour* et certaines annexes du *Thesmographe* apparaissent ainsi comme des factums dirigés contre Agnès Lebègue et surtout contre Augé. Voir à ce sujet mon article à paraître : « « Délation horrible d'un gendre calomniateur, contre son beau-père » : L'accusation d'inceste dans l'œuvre de Rétif de La Bretonne », 2011, Actes du Séminaire commun de l'Institut d'histoire de la pensée classique : *L'Inceste : filiations, transgressions, identités (XVI^e-XIX^e siècle)*, dirigé par Catherine Volpillac-Auger et Christelle Bahier-Porte.

⁴⁶ Voir articles « Libelle », « Satyre » et « Allusion » de l'*Encyclopédie* de Diderot et du *Supplément* Panckoucke.

⁴⁷ Voir « Mes Ouvrages », *éd. cit.*, p. 986.

⁴⁸ Les noms et titres originaux ont été précisés par Rétif dans un « Errata de la Femme-infidèle [sic] » publié en 1787 à la fin du 23^e volume de la deuxième édition des *Contemporaines*. Je remercie Pierre Testud qui m'a aimablement communiqué une copie de ce précieux document.

⁴⁹ « Lettre du 20 novembre 1786 », Pierre Testud, « Sur trois lettres de Grimod de La Reynière », *Etudes rétiviennes* n° 25, p. 14.

Je me suis ouvert à M. de T.-R. [Toussain-Richebourg] sur la satire que tu préparais dans ton laboratoire cynique ; tu l'as trompé, en l'assurant que tu ne faisais point de satire ; et la voilà publique, c'est-à-dire imprimée, car elle n'est pas connue ! [...]
Adieu R**** ! Je t'ai admiré ! J'ai tâché de t'estimer, mais tu ne me laisses pas le choix, et tu me forces au mépris le plus absolu pour toi. Adieu !⁵⁰

Si Grimod de La Reynière ne semble alors rien trouver à redire à un roman qui l'enthousiasme⁵¹, il témoignera, pour des raisons analogues à celles invoquées par Milran, de sa réprobation trois ans plus tard, à la lecture d'*Ingénue Saxancour*, dont un résumé circonstancié était pourtant déjà présent dans *La Femme infidèle* :

Si c'est un *factum*, pourquoi l'avoir publié comme roman ? De toute façon, je pense, comme ma tante, que cette publicité donnée à de telles infamies est un grand scandale ! Vous avez appelé la honte sur la tête de votre fille ; vous l'avez déshonorée.⁵²

La question de l'honneur – c'est-à-dire non seulement de la réputation mais de l'estime de soi liée à cette réputation⁵³ – est en effet au cœur de cette affaire, chaque partie en présence accusant l'autre de l'avoir déshonorée⁵⁴ et jugeant légitime sa contre-attaque. Or même si Arlette Farge souligne que, dans les couples populaires parisiens, où le mari et la femme travaillent, « chacun possède son honneur en propre »⁵⁵, dévoiler l'intimité trouble de son couple ou de sa famille pour laver sa propre réputation est une démarche paradoxale qui ne semble guère convaincre les contemporains de Rétif. L'intimité, dont la correspondance est le lieu d'expression naturel apparaît véritablement dévoyée par la manipulation à laquelle se livre le romancier : non seulement ce qui aurait dû rester caché est scandaleusement exposé, mais la communication privée est trafiquée et asservie aux fins de la satire. Tout, dès lors apparaît sujet à caution dans ce dispositif : les rôles complaisamment distribués par l'auteur, et les faits, supposés « parler » d'eux-mêmes⁵⁶ sans que le lecteur puisse jamais savoir où commence et où finit le vrai dans le spectaculaire numéro de ventriloquie qui lui est présenté.

⁵⁰ Cette lettre est citée par Pierre Testud, *Monsieur Nicolas*, tome II, note 1 de la page 382, p. 1351.

⁵¹ « Lettre du 20 novembre 1786 », *éd. cit.*, p. 14.

⁵² Cette lettre est citée par Pierre Testud dans *Rétif de La Bretonne et la création littéraire*, *op. cit.*, p. 470.

⁵³ « *Honneur* se prend aussi pour la gloire qui suit la vertu, pour l'estime du monde, & pour la réputation. », *Dictionnaire de l'Académie*, édition de 1762.

⁵⁴ Jeandevert : « Hélas ! j'ignorais alors que je serais aussi malheureux que je le suis devenu ! j'ignorais que je serais avili, déshonoré... Oui, mon déshonneur m'étonne ! Par quels degrés j'y suis descendu ! comme les passions d'une femme... m'ont précipité dans un gouffre de fange !... Je pleure quelquefois amèrement ! » Restif de La Bretonne, *La Femme infidèle*, p. 276-277. La femme Jeandevert : « Mais j'ai un autre grief contre mon mari : il me décrie, dès que l'occasion s'en présente, il plaint les maris qui ont de méchantes femmes. Vous voyez que cette affectation tombe sur moi ; qu'il me déshonore, et qu'il est absolument nécessaire que je lui ôte toute créance dans l'esprit de ses amis. C'est ce que je fais. Je tâche de les connaître tous : je les gagne, par la vérité de mes discours, et je lui en fais autant d'ennemis. » *Idem*, p. 355. Jeandevert, de L'Echiné, à sa femme : « Vous devez être satisfaite ! L'Echiné a rempli vos vues, s'il n'a pas été au-delà. Il a maltraité cruellement votre fille ; il l'a réduite à fuir ; il l'a déchirée, déshonorée, après qu'elle a eu fui : il a fait contre elle des affiches déshonorantes ; il lui a supposé un amant ; il a supposé des lettres à cet amant ; il les a lues, montrées, publiées dans les tabagies qu'il fréquente : il s'est vanté de ne vouloir la ravoire que pour trois jours, afin de l'accuser de l'avoir... *contagié* : il l'a fait arrêter par la Garde, après l'avoir saisie au collet ; il l'a fait conduire chez un commissaire ; il a vomé contre elle mille horreurs, dans une plainte folle, insensée. Après cet éclat, il l'a fait conduire devant un magistrat respectable, et là, il a vomé contre moi les injures les plus atroces. » *Idem*, p. 456.

⁵⁵ Arlette Farge, *La Vie fragile*, *op. cit.*, p. 58.

⁵⁶ « Mais de quoi m'avisé-je, de vous combattre par des raisonnements ? Lisez : les faits parleront mieux » écrit Maribert-Courtenay dans la préface de *La Femme infidèle*, *éd. cit.*, p. 185.

3. L'intimité dans le mariage

La mise en scène orchestrée par Rétif dans *La Femme infidèle* joue constamment avec les présupposés idéologiques et les modèles rhétoriques qui sous-tendent les représentations contemporaines de la conjugalité. D'un côté, la démonstration s'appuie sur les principes du conjugalisme, de l'autre elle prend à rebours les usages liés à une certaine pratique de l'épistolaire qui tend alors à s'imposer. Ces distorsions soulignent, me semble-t-il, les limites du consensus autour du conjugalisme et les difficultés d'élaboration d'un discours intime dans le cadre du mariage.

L'intimité apparaît d'abord étroitement liée à un régime discursif dont un certain usage de l'épistolaire fournit le cadre privilégié. A cet égard, plusieurs modèles s'affrontent dans *La Femme infidèle* : une pratique liée à l'artifice et à la manipulation, qui contribue à discréditer la femme Jeandevert en la présentant comme une Merteuil au petit pied, et, par opposition, ce que Jeandevert appelle une lettre « sanctuaire »⁵⁷ : espace privé, dédié au retour sur soi et à la communion sentimentale, qui annonce la pratique du journal intime. Dans le roman de Rétif prédomine le premier modèle, du fait de la forte composante satirique de l'ouvrage. Les lettres intimes correspondent aux échanges que Jeandevert entretient avec ses amies⁵⁸ ou sont dévoyées par l'usage décalé qu'en font la femme infidèle et L'Echiné⁵⁹ ce qui souligne l'échec de la relation conjugale, son incapacité à investir la sphère intime. Le motif récurrent de la lettre volée, interceptée ou manipulée – que ce soit par la femme Jeandevert ou, à un autre niveau, par l'auteur lui-même⁶⁰ – vient aggraver cet échec en faisant du mariage une véritable menace pour l'intimité. Rétif, dans cette perspective, va plus loin que Samuel de Constant de Rebecque ou qu'Isabelle de Charrière, chez qui la correspondance monologique des protagonistes avec un(e) ami(e) privilégié(e) affirme surtout sa fonction compensatrice à l'égard d'une conjugalité décevante ou paralysante. Alors que se met en place, dans ces années 1780, l'idéal d'une « vie conjugale placée sous le signe de la réciprocité des plaisirs et des cœurs »⁶¹, cette injonction même semble induire chez le sujet marié – féminin ou masculin – un certain désarroi dans la mesure où il rentre en conflit avec la valorisation du point de vue singulier qui est un autre grand acquis des Lumières.

Ces trois correspondances décalées – celle de Samuel de Constant de Rebecque, d'Isabelle de Charrière et de Rétif – soulèvent une autre question qui est celle du dedans et du dehors, du privé et du public : de ce qui est dicible aux autres dans la relation qui se noue au sein du couple. Anne Verjus et Denise Davidson décèlent, dans les archives qu'elles ont analysées, une « norme de non-conflictualité »⁶² : il n'y a pas de place pour le débat au sein des couples réels dont elles ont examiné la correspondance parce que la distribution des rôles est clairement établie et que les femmes s'y appliquent à anticiper et réaliser les désirs de leurs conjoints. Les œuvres de fiction dévoilent une autre réalité, faite de tensions, de contrariétés, voire de conflits ouverts. La lutte pour le pouvoir au sein du ménage y apparaît comme un enjeu réel et les difficultés du mari qui échoue à s'imposer comme chef de famille ne sont pas occultées. Dans son *Cri d'un honnête homme*, Philibert remarquait pourtant que

⁵⁷ « Je voyais mes lettres enlevées, mes secrets divulgués, mes moindres actions empoisonnées ; je n'avais plus, ce que j'avais eu toute ma vie, le sanctuaire de mon cœur pour dernier asile ; l'enlèvement furtif de mes lettres l'avait fait profaner !... » *Idem*, p. 344.

⁵⁸ Mademoiselle Cardin, Désirée (Madame Marivert [alias Maribert]) et Elise, principalement.

⁵⁹ Voir *Idem*, p. 239, 254, 424.

⁶⁰ Voir *Idem*, p. 344, 358, 398, 413.

⁶¹ Anne Verjus et Denise Davidson, *Le Roman conjugal*, op. cit., p. 50.

⁶² *Idem*, p. 308.

les hommes malheureux en ménage sont sujets à « l'épigramme, lorsqu'ils s'avisent de donner indiscrettement carrière à leurs chagrins au lieu de les dévorer avec dignité dans le silence d'une sage & tranquille *bonhomie*, comme font quelques uns, ou faute de savoir s'en consoler, avec un plus grand nombre d'autres »⁶³. Bravant le ridicule, Bompré et Jeandevert exposent leur misère conjugale, sans doute parce que la revalorisation de la figure maritale leur confère désormais des droits et accable la figure de l'épouse frivole ou libertine. Le parallèle entre le « mari sentimental » et celui de la « femme infidèle » s'arrête pourtant là dans la mesure où les contrariétés qui bouleversent le premier, généralement évoquées de manière détournée – ainsi lorsque sa femme lui demande « un appartement où elle puisse être seule »⁶⁴ – sont sans commune mesure avec le cocuage du second, évoqué sans ambages. Les révélations portant sur les pratiques sexuelles, les maladies et autres indispositions du couple apparaissent comme une entorse particulièrement audacieuse aux bienséances qui règnent à ce sujet dans les autres correspondances fictives comme le suggèrent les coupes opérées par l'éditeur Maribert-Courtenay, lesquelles constituent un indice précieux pour tâcher de cerner une norme en la matière. Dans un article consacré à « la réticence dans *Le Paysan pervers* et *La Femme infidèle* », Anne Coudreuse a analysé la technique du « gazage » telle que la pratiquent les éditeurs fictifs de ces deux romans épistolaires⁶⁵ : la censure de la correspondance du couple s'exerce non seulement au détriment des noms propres mais également de la désignation du cocuage et, plus généralement, de tout de qui, relevant de l'injure à connotation sexuelle, porte atteinte à l'honneur⁶⁶. Sont également supprimées certaines références trop explicites au libertinage de la femme Jeandevert, comme dans la 25^e lettre, qu'elle adresse à son amant Séditanges, alors qu'elle vient de se marier :

Je l'ai boudé huit jours de suite. Je ne te boudais pas, toi, méchant... (*Le reste ne se peut rapporter*).....
Adieux, jaloux... Mais ça te va ! Sois bien jaloux, entends-tu ?⁶⁷

La fonction de ces coupes est ambivalente puisqu'elles suggèrent autant qu'elles voilent, comme l'a bien souligné Anne Coudreuse, l'imagination du lecteur étant par ailleurs stimulée par des aveux non expurgés comme lorsque la femme Jeandevert explique à Johnson qu'il vient de lui faire découvrir la volupté physique et envisage une grossesse future⁶⁸ ou quand le médecin Protane rapporte les confidences de Jeandevert sur la manière dont celui-ci a été contaminé par sa femme qui lui a transmis « une honteuse maladie »⁶⁹. Ce traitement libertin

⁶³ Philibert, *Cri d'un honnête homme qui se croit fondé en droit naturel et divin à répudier sa femme pour représenter à la législation française les motifs de justice tant ecclésiastique que civile, les vues d'utilité tant morale que politique, qui militeroient pour la dissolution du mariage dans de certaines circonstances données*, s.l., s.n., 1768, p. 11-12.

⁶⁴ Samuel de Constant de Rebecque, *Le Mari sentimental*, op. cit., p. 103.

⁶⁵ Voir Anne Coudreuse, « « La plume me tombe des mains... » : fonctions de la réticence dans *Le Paysan pervers* et *La Femme infidèle* de Rétif de La Bretonne, *La Licorne*, n° 68, 2004, p. 279-296.

⁶⁶ De Johnson, l'un des amants de la femme Jeandevert : « Je viens de voir son mari : c'est le plus honnête homme, le meilleur cœur... Il m'a fait rougir de moi-même... Il était devant moi, la tête nue : il était le ridicule personnage qu'un mot grossier et risible désigne dans notre langue ; j'étais l'amant heureux ; il me parlait humblement, et j'étais confondu ! C'est qu'il me parlait en homme vertueux, qui a raison : la vertu, grande et majestueuse dans la bouche même d'un c... (passez-moi l'expression !) me terrassait d'un regard » Restif de La Bretonne, *La Femme infidèle*, p. 228-229. D'Ingénue à son mari : « Les noms que vous me donniez n'étaient-ils pas pu***, poison, g***, vermine, gueuse, chenille, etc. » *Idem*, p. 430.

⁶⁷ *Idem*, p. 201.

⁶⁸ *Idem*, p. 224-225.

⁶⁹ *Idem*, p. 296.

d'une réalité conjugale pourtant prise au sérieux est l'un des facteurs qui explique le malaise du lecteur et sa difficulté à cerner le projet littéraire de Rétif. Lorsque la plainte doloriste du mari floué se mue en cynique exhibition des déportements de sa femme, une norme implicite est transgressée, et c'est la crédibilité même du dispositif qui se trouve atteinte.

En 1773, Rétif avait composé une première satire sur le thème de ses déboires conjugaux mais la distance semble considérable entre *Le Ménage parisien*, où les frasques de Désirée du Coeurvolant donnaient lieu à un traitement comique, et *La Femme infidèle* où le libelle adopte la forme d'un roman sentimental. Manifestement, cette œuvre épistolaire témoigne d'une ère nouvelle, marquée par l'émergence d'une valorisation originale du couple marié – le « conjugalisme » – et d'une esthétique de l'intime qui tend à privilégier la confiance et l'introspection. Néanmoins, tout comme les œuvres analogues publiées à la même époque, *La Femme infidèle* révèle également les tensions qui accompagnent la diffusion de ce modèle : les personnages masculins peinent à imposer leur prééminence face à des femmes réticentes à abdiquer un idéal d'autonomie d'origine aristocratique – même s'il s'appuie sur la réalité populaire du travail féminin – et le mariage n'est pas consacré par la fiction comme le lieu privilégié d'une communion intime entre les époux. Seules les réactions scandalisées de certains lecteurs de l'œuvre rétiviennne donnent à penser qu'un certain consensus se dessine à la veille de la Révolution autour d'une conception de l'intimité conjugale fondée sur la pudeur et le respect mutuel : autour de la notion d'*honneur* et d'un *honneur* qui serait commun aux conjoints s'articule la conscience d'une valeur personnelle fondée sur le sentiment de ce que l'on doit à soi, à l'autre et à autrui.

Françoise Le Borgne
CELIS